

# Les étapes administratives pour partir à la retraite

Dernière mise à jour :  
16/03/2023

## 1. Obtenir le relevé individuel de situation

Un relevé de situation individuelle récapitulant les trimestres et les points acquis, vous est envoyé l'année de vos 35, 40, 45 ou 50 ans par le Groupement d'intérêt public (GIP) **info retraite**.

Ce même organisme vous adresse l'**estimation indicative globale de votre future retraite**, l'année de vos 55, 60 et 65 ans.

[Obtenir votre relevé de carrière](#)

[Calculer le montant de votre future retraite](#)

## 2. Demander votre retraite

### **Obligatoire**

**La demande de retraite n'est pas automatique.** Vous devez télécharger votre demande sur le site de la CARCDSF.

Vous recevrez un avis de dépôt confirmant l'enregistrement de votre demande accompagné d'un dossier à compléter.

**Votre dossier doit être transmis au plus tard 4 mois avant votre départ**, accompagné de tous les justificatifs demandés.

[Télécharger une demande de retraite](#)

### 3. Déclarer votre cessation d'activité

#### Obligatoire

Vous devez souscrire une déclaration de cessation définitive d'activité **auprès du Centre de formalités des entreprises de l'URSSAF**.

Cette déclaration permet d'indiquer tous les renseignements nécessaires à la prise en compte de la cessation.

[Formulaire de déclaration en ligne](#)

### 4. Contacter le conseil départemental de l'Ordre

#### Obligatoire

Vous devez déclarer la cessation de votre activité libérale au conseil départemental de l'Ordre **de votre lieu d'exercice**.

**Votre cessation d'exercice est directement transmise**, via le RPPS, à la **caisse d'assurance maladie** de votre lieu d'exercice qui vous adressera un courrier de confirmation.

### 5. Les autres démarches à effectuer

Pensez également :

- à **contacter l'association de gestion agréée** à laquelle vous avez éventuellement adhéré (AGA)
- à **résilier l'ensemble des contrats** relatifs à votre exercice professionnel : RCP, maintenance informatique...

## Contacts

La **CARCDSF** - [info pratiques](#)

50 avenue Hoche  
75008 Paris

Tél : 01 40 55 42 42

[contacts@carcdsf.fr](mailto:contacts@carcdsf.fr)

[Prendre RDV en ligne](#)